

# Ai-je le droit de déposer un article publié ?

Article accepté pour publication

OUI

- Est-il issu de recherches financées à moins de 50% sur fonds publics ?
- A-t-il été publié après le 8 octobre 2016 ?
- Est-il paru dans une revue ayant au moins un numéro par an ?

OUI

NON à une question

Avez-vous signé un contrat ?

OUI

Disposez-vous du contrat ?

NON

OUI

Revue référencée dans Sherpa Romeo ?

OUI

Le contrat comporte-t-il une clause permettant de déposer en libre accès ?

OUI

NON

Archivage autorisé ?

OUI

NON

Après contact avec la revue, avez-vous pu signer un addendum permettant le libre accès ?

OUI

NON

**Vous avez le droit de déposer votre article dans HAL UPJV**

**Vous n'avez pas le droit de déposer votre article dans HAL UPJV**

La loi pour une République Numérique permet de :

- déposer le texte intégral du postprint dans HAL UPJV
- le rendre visible 6 mois après sa publication en STM et 12 mois en SHS

**Vous pouvez déposer le postprint dès maintenant en utilisant les embargos proposés dans HAL UPJV**